

Université Paris Descartes

Master-IRH

Prévisions de Modalités de Contrôle des Connaissances (2010-2011)

UNITE D'ENSEIGNEMENT	RESPONSABLE	EPREUVE D'EXAMEN
1) Développement humain dans les organisations	Jean-Michel Morin Odile Uzan	- 1 monographie sur <u>un service RH</u> , individuel, hors séance (50 %). - 1 note de contribution au <u>projet d'année</u> , en équipe, hors séance (50%).
2) Droit du travail et protection sociale	Jean-Louis Carpentier	<u>4 examens individuels écrits</u> - 2 sur table - 2 interrogations écrites (25% chaque) Avec accès aux documents (Code du travail)
3) Gestion des ressources humaines	Séverine Lemièr Martine Brasseur	- <u>1 examen écrit</u> , individuel, de 3 h (50%). - <u>1 examen écrit</u> , individuel, en 3 h (50%). - prime Vital Faucheux (<u>bulletin de paie</u>).
4) Psychologie et ergonomie dans les réseaux humains	Hélène Feertchak Catherine Delgoulet	- 1 écrit de réflexion en <u>psychologie sociale</u> à partir d'un dossier d'actualité, en équipe, en 3 h (50 %). - 1 étude de cas, écrit, en binôme, en 3 h, avec droit aux documents du cours, en <u>ergonomie</u> (50 %).
5) Information et décision sociale	Sylvie Pflieger Cécile-Axelle Guillaume	- 1 commentaire de documents, écrit, individuel, en 3 h, en <u>économie</u> (50 %). - 1 carte d'identité d'une entreprise, en binôme, hors séance / <u>comptabilité</u> (50 %).
6) Mission RH en entreprise (stage ou apprentissage)	Maître de stage et Responsable des stages du Master	- <u>1 mission RH</u> d'au moins trois mois, avec soutenance, appuyée par un rapport de 10 pages maximum (100 %).

- Coefficient 1 pour chacune des six UE
- 30 ECTS par semestre (5 UE en S1, la 6^{ème} en S2)
- La prise en compte des examens est conditionné par une assiduité suffisante (pas plus de 2 absences non-justifiées par UE)
- Au moins 10 sur 20 dans chaque UE alors acquise et capitalisable
- Pas de compensation entre les UE ; disposition particulière à ce diplôme
- 2 sessions par UE, avec report des composantes
- Président du jury de diplôme / J.-L. Carpentier
- Membres : des responsables d'UE.

Date du jury de 1^{ère} session : fin mai 2011

Date du jury de 2^{ème} session : fin août 2011